Note en vue du recours présenté par le Parti Communiste Internationaliste(section française de la IVè Internationale) devant le Conseil d'Etat contre le décret du 12 juin 1968 prononçant sa dissolution.

1)Historique.

Le Parti Communiste Internationaliste(section française de la IVè Internationale) appartient à l'école trotskyste du mouvement ouvrier international.

L'organisation trotskyste en France commence avec la parution du journal la Vérité en 1929.(Voir document N°1, fac-similé du numéro de lancement). De 1929 à la guerre,le mouvement trotskyste français passa par diverses phases qu'il ne parait pas utile de mentionner ici.Dans la période qui précéda la guerre,il était désorganisé.Le Congrès de fondation de la IVè Internationale,tenu en 1938,enregistra cette situation et déclara ne prendre aucune responsabilité pour l'organisation française de l'époque.

Dans la clandestinité,les trotskystes français se regroupèrent d'abord dans deux formations principales.Elles fusionnèrent ensemble et avec un autre groupe en fin1943-début 1944 pour constituer le Parti Communiste Internationaliste. (Voir document N°2,la Vérité,nouvelle série n°1,publié dans la clandestinité).Pendant la guerre,de nombreux militants trotskystes furent victimes de la terreur nazie.(Voir document N°3,La lutte destrotskystes sous la terreur nazie)

A la libération,le P.C.I.sortit de la clandestinité.Son journal la Vérité devint hebdomadaire.Il présenta des listes de candidats aux élections de mai 1946,recueillant dans une quinzaine de circonscriptions de la région parisienne et de province plus de soixante mille voix.

Depuis lors,le P.C.I.n'a cessé d'avoir une activité publique.Celle-ci s'est trouvée réduite et entravée à la suite de scissions qui ont entrainé la création d'autres groupements se revendiquant également du trotskysme.Mais la continuité du P.C.I.n'a jamais cessé d'être assurée.Des candidatures furent présentées aux élections jusqu'en 1956. Sa presse parut constamment,bien que,par suite des scissions,le titre du journal changea.(Nous joignons les derniers numéros parus avant le mouvement de mai 1968).

Le P.C.I. en tant que formation politique n'a pas de siège.Le journal a toujours eu une adresse légale.Le secrétaire du P.C.I. a toujours eu son nom publié dans la presse du parti.Il a toujours répondu au nom du P.C.I.lors de poursuites judiciaires,notamment au cours de la guerre d'Algérie. Le P.C.I. organise,en fonction des circonstances,les meetings et des conférences dans lesquels il expose publiquement ses positions sur lesproblèmes du jour.

Le P.C.I.publie,outre son journal,des brochures.Nous en citerons ici deux: l'une "Après de Gaulle?"(document N° 4), l'autre "le mouvement ouvrier français face au gaullisme" (document N°5),qui est la résolution politique adoptée par le